



SODAUGÉC

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE À LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

OGEC CHABRILLAN

Route de Dieulefit
26200 MONTELMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC CHABRILLAN relatif à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

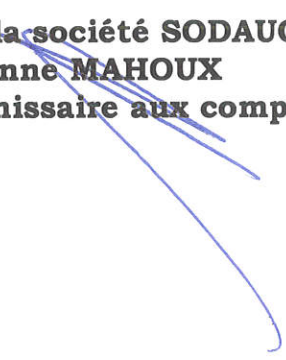
anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-01 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Crest, le 04/01/2019

Pour la société SODAUGE
Marianne MAHOUX
Commissaire aux comptes



Annexe :

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptable retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelés que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur ces informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU : 31/08/2018		ORGANISME DE GESTION	ETABLISSEMENT	
GS.CFRD			OGEC CHABRILLAN 26200 MONTEILMAR	
CHARGES				
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	VARIATION
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL			
641	Appointements bruts	615 381	694 817	- 79 437
6413/4/6	Rémunérations diverses	4 263	5 725	- 1 463
645/647	Charges sociales et assimilées	242 696	280 150	- 37 454
631/3/8/9	Charges fiscales et assimilées	46 476	55 765	- 9 289
648	Autres charges de personnel			-
6483	Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	13 008	6 728	6 280
621	Personnel intérimaire et extérieur	20 450	9 096	11 354
649	Remboursement de charges de personnel (déduire)			-
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	942 274	1 052 282	- 110 008
61822/96	Valorisation équivalent loyer		-	-
B1	EQUIVALENT LOYER			
60	CONSUMMATIONS			
601/603	Matières premières et variations de stocks			-
604.	Prestations de services incorporées : nettoyage locaux	113 445	115 265	- 1 820
604.	Prestations de service incorporées : restauration	403 511	398 554	4 957
604.	Prestations de service : autres	137 582	170 251	- 32 669
606.	Energie et fluides	56 857	59 450	- 2 593
6063	Fournitures d'alimentation			-
6065/7	Matières, fournitures et petit matériel : logistique, économique	32 168	24 909	7 258
6068	Matières, fournitures et petit matériel : pédagogique	43 073	39 755	3 317
6069	Matières, fournitures et petit matériel : éducatif	1 152	1 187	- 35
607	Livres et fournitures pour cession aux familles	37 613	35 288	2 325
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	825 399	844 659	- 19 260
61	AUTRES CHARGES EXTERNES			
612	Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	6 070	6 114	- 44
6135	Locations mobilières	475	524	- 49
6152	Entretien et réparations des biens immobiliers hors article 606 du Code civil	7 805	12 003	- 4 199
6155	Entretien et réparations : biens mobiliers	2 590	2 310	280
6156	Contrats de maintenance	32 857	23 496	9 461
6165 à 6169	Primes d'assurances	15 365	13 854	1 511
618	Documentations et divers	114	114	-
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	65 376	58 415	6 962
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	23 231	21 357	1 874
623	Information, publications et relations publiques	1 588	3 783	- 2 196
624	Transports : biens, élèves, personnel	3 790	3 400	390
625	Déplacements, missions et réceptions	22 398	18 611	3 787
626/7	Frais postaux, de télécommunications, services bancaires	10 665	10 226	439
628	Cotisations et divers	77 357	75 563	1 795
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	139 029	132 940	6 089
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			
635	Impôts et taxes y compris fonciers	14 638	13 088	1 550
637	Autres impôts divers			-
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	14 638	13 088	1 550
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
651	Redevances brevets, licences	906	1 163	- 257
654	Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-
655	Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-	-
658	Charges diverses de gestion courante	9	4	5
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	915	1 167	- 252
66	CHARGES FINANCIERES			
6614 à 6618	Charges d'intérêts	117 460	125 873	- 8 413
667	Charges financières nettes sur cession VMP			-
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	117 460	125 873	- 8 413
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
681	Dot. aux amortissements : charges de fonctionnement	195 180	219 721	- 24 541
6815	Dot. aux provisions pour risques			-
6816/7	Dot. aux provisions pour dépréciations	501	470	31
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées			-
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	195 681	220 191	- 24 510
B2	TOTAL AUTRES COUTS	1 358 499	1 396 332	- 37 833
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	2 300 773	2 448 614	- 147 841
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES			
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-
672	Charges sur exercices antérieurs	3 732	14 773	- 11 041
675	Valeurs comptables nettes des éléments d'actif cédés	-	1 263	- 1 263
678	Autres charges exceptionnelles			-
687	Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles			-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 732	16 036	- 12 304
K	(CH) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	2 304 505	2 464 650	- 160 145
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE	132 834		
	TOTAUX	2 437 339	2 464 650	

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU : 31/08/2018		ORGANISME DE GESTION	ETABLISSEMENT	
GS.CFRD			OGEC CHABRILLAN 26200 MONTEILMAR	
PRODUITS				
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	VARIATION
7061	<u>PARTICIPATION DES FAMILLES (ACTIVITES PRINCIPALES)</u>			
70611	Participation des familles : enseignement	432 810	426 714	6 095
70612	Participation des familles : restauration	471 456	469 998	1 458
70613	Participation des familles : hébergement			0
70614	Participation des familles : transport scolaire			0
706180	Différentiel positif	366 398	346 967	19 431
709	<u>RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)</u>	-25 584	-30 226	4 641
D	<u>PARTICIPATIONS DES FAMILLES</u>	1 245 079	1 213 454	31 625
7065	<u>PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</u>			0
70651	Participation Etat	325 293	318 151	7 142
70652	Participation Régions	133 595	126 675	6 920
70653	Participation Départements	206 694	208 153	-1 459
70654	Participation Communes	222 794	237 621	-14 827
	SOUS TOTAL	888 376	890 600	-2 224
	<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u>			0
7066	Participations par établissements publics	0	0	0
7067	Entreprises et organismes privés	0	0	0
7068	Autres participations	0	0	0
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0
E	<u>PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</u>	888 376	890 600	-2 224
74	<u>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES</u>			0
741	Subventions Etat	12 150	5 880	6 270
742	Subventions Régions	0	1 126	-1 126
743	Subventions Départements	14 046	14 301	-255
744	Subventions Communes			0
748	Subventions autres	421	650	-228
749	Report de subventions (à déduire)			0
F	<u>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</u>	26 617	21 956	4 661
708	<u>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</u>			0
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel			0
7082	Prestations annexes aux élèves	185 334	211 267	-25 933
7083	Prestations diverses aux tiers	5 739	5 802	-63
7086	Prestations diverses de formation permanente			0
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	191 073	217 069	-25 996
701/713	<u>CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS</u>			0
72	<u>PRODUCTION IMMOBILISEE</u>			0
75	<u>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</u>			0
754	Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	0	500	-500
755	Remboursement des frais	6 308	6 840	-532
757	Quote-part éléments des fonds associatifs virés au compte de résultat			0
758	Autres produits divers de gestion courante	67 932	69 493	-1 561
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	74 240	76 832	-2 593
76	<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	3 001	2 701	300
78	<u>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</u>			0
7815	Reprise sur provisions pour risques			0
7816	Reprise sur provisions pour dépréciations	200	80	120
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			0
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	200	80	120
790	<u>TRANSFERT DE CHARGES</u>	2 844	8 781	-5 937
G	<u>AUTRES PRODUITS</u>	271 357	305 463	-34 105
H	<u>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT(D+E+F+G)</u>	2 431 430	2 431 474	-43
77/78	<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS ANTERIEURS ET DIVERS</u>	379	204	175
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	800	0	800
772	Produits sur exercices antérieurs	4 729	7 024	-2 295
775	Produits des cessions d'éléments d'actif & autres prod except	0	0	0
787	Reprise sur provisions exceptionnelles			0
J	<u>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	5 908	7 229	-1 320
L	<u>(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</u>	2 437 339	2 438 702	-1 364
*	<u>(K-L) RESULTAT : DEFICIT DE L'EXERCICE</u>		25 947	
	<u>TOTAUX</u>	2 437 339	2 464 650	

BILAN OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2018
ACTIF

	ACTIF	VALEUR BRUTE (N)	AMORTISSEMENT & PROVISIONS (N)	VALEUR NETTE (N)	VALEUR NETTE N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement				
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	17 072	15 547	1 525	2 701
	- Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 072	15 547	1 525	2 701
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains				
	- Aménagement de terrains	4 911	4 911	0	0
	- Constructions sur sol propre (et leurs installations, agencements, aménagements)				
	- Constructions sur sol autrui (et leurs installations, agencements, aménagements)	7 363 905	3 985 505	3 378 400	3 396 546
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	394 230	300 352	93 878	92 299
C I R C U L A N T	- Matériel de transport				
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	486 150	383 255	102 895	104 171
	- Immobilisations grévées de droit				
	- Immobilisations en cours				55 727
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 249 196	4 674 023	3 575 173	3 648 743
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	1 030	0	1 030	15
	- Créances rattachées à des participations				
	- Autres titres immobilisés				
	- Prêts				
	- Dépôts et cautionnements	89	0	89	16
	- Autres créances immobilisées				
R E G U L E R	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 119	0	1 119	31
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	8 267 387	4 689 570	3 577 817	3 651 475
	STOCKS ET EN COURS				
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs débiteurs	3 555	0	3 555	701
	- Familles ou élèves	4 517	2 634	1 883	1 031
	- Personnel et charges sociales à récupérer	5 983	0	5 983	2 239
	- Collectivités publiques	173 621	0	173 621	183 642
	- Débiteurs divers	1 692	0	1 692	1 467
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	189 368	2 634	186 734	189 081
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
D I S P O N I B I L I T E S	- Placements	50 258	0	50 258	50 258
	- Intérêts courus non échus				
	TOTAL PLACEMENTS : VAL. MOBILIERES ET AUTRES	50 258		50 258	50 258
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	829 127	0	829 127	711 630
	- Caisse	2 774	0	2 774	282
	- Régies d'avances et accrédiés				
	TOTAL DISPONIBILITES	831 901		831 901	711 912
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48 615	0	48 615	77 776
	TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	1 120 142	2 634	1 117 509	1 029 027
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)				
T O T A L	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	9 387 529	4 692 204	4 695 325	4 680 502

BILAN OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2018
PASSIF

	PASSIF	AVANT AFFECTATION N	AFFECTATION N	APRES AFFECTATION N	VALEUR NETTE N-1
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine Intégré				
	- Fonds statutaire	792 735		792 735	792 735
	- Apports sans droit de reprise	4 573		4 573	4 573
	- Libéralités ayant le caractère d'apport				
	- Subv. d'investiss. affectées à des biens renouvelables				
	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE...	797 308		797 308	797 308
	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeurs des biens affectés				
	- Valeurs des biens non affectés				
	- Libéralités				
	- Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables	439 270		439 270	403 684
	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE...	439 270		439 270	403 684
	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion				
	- Réserves statutaires				
	- Réserves d'investissement				
	- Réserves de Trésorerie				
	- Autres réserves	316 764		316 764	316 764
	TOTAL RESERVES...	316 764		316 764	316 764
	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
	- Report à nouveau	1 141	23 681	22 540	1 141
	- Résultat de l'exercice	133 862		133 862	23 681
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU...	135 003	23 681	111 322	22 540
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
	- Subv. d'invest. affectées à des biens non renouvelables				
	- Subv. d'invest. reçues avec obligation d'amortissement	53 765	43 238	10 527	3 040
	- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
	- Autres subventions d'investissement amortissables				
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES...	53 765	43 238	10 527	3 040
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	1 742 110	66 919	1 675 192	1 498 256
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDIES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
	TOTAL FONDS DEDIES (II)				
P R O V	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens				
	- Pour autres risques				
	- Pour Indemnités de départ à la retraite				
	TOTAL PROVISIONS (III)				
D E T T E S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	2 658 480		2 658 480	2 725 081
	- Intérêts	3 171		3 171	3 366
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT...	2 661 650		2 661 650	2 728 447
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 951		23 951	87 462
	- Fournisseurs et comptes rattachés	90 230		90 230	122 603
	- Familles / Avances et acomptes reçus	96 697		96 697	103 738
	- Dettes relatives au personnel	83 835		83 835	75 927
	- Etat et autres collectivités publiques	21 179		21 179	29 249
	- Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés				
	- Autres dettes	42 214		42 214	34 397
	TOTAL AUTRES DETTES...	358 106		358 106	453 375
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	- Familles / droits d'inscription				
	- Autres	377		377	423
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	3 019 757		3 020 133	3 182 245
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 761 867	66 919	4 695 325	4 680 502

**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE
OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2018**

Principes et conventions générales

Les documents ci-joints ont été établis dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAUX DES TAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

(donné à titre indicatif : reprendre les taux pratiqués par l'OGEC)

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement (en années)	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Constructions : selon la nature de la construction	15 à 25	4 % à 6,67 %
Structure (gros oeuvre)	25 à 50	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15	6,66 à 10 %
Equipement lourd de restauration	8 à 12	8,33 % à 12,5 %
Mobilier de bureau	5 à 10	10 % à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5	20 % à 33,33 %
Mobilier cantien et hébergement	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel de bureau hors informatique	3 à 5	20 % à 33,33 %
Equipements pédagogiques lourds financés par la taxe d'apprentissage	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel informatique	1 à 3	33,33 % à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3	33,33 % à 100 %
Logiciels	1	100%

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises en service	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement TOTAL I					
	Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	18 425	788	2 141		17 072
CORPORELLES	Terrains (aménagement)	4 911				4 911
	Constructions	Sur sol propre	-			-
		Sur sol d'autrui	7 230 416	133 489		7 363 906
		Installations générales, agencements	-			-
		Aménagement des constructions	-			-
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité		18 166		1 174	16 992
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers	362 418	22 591	7 770	377 238
		Matériel de transport	-			-
		Matériel bureau et informatique	473 403	19 294	6 547	486 150
	Immobilisations corporelles en cours		55 727		55 727	-
	Avances et acomptes		-			-
	TOTAL III		8 145 041	175 374	71 218	8 249 197
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations		15	1 015		1 030
	Autres titres immobilisés		-			-
	Prêts et autres immobilisations financières		16	73		89
	TOTAL IV		31	1 088	-	1 119
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		8 163 498	177 249	73 360	-	8 267 387

TABEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement TOTAL I					
	Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	15 725	1 964	2 141		15 548
	Terrains (aménagements)	4 911				4 911
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	-			-
		Sur sol d'autrui	3 833 870	151 636		3 985 505
		Installations générales, agencements	-			-
		Aménagement des constructions	-			-
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité		17 193	277	1 174	16 296
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers	271 092	20 734	7 770	284 056
		Matériel de transport	-			-
		Matériel bureau et informatique	369 232	20 569	6 547	383 255
	TOTAL III		4 496 299	193 216	15 491	4 674 023
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 512 024	195 179	17 632	4 689 571

[illegible]

TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS RENOUVELABLES (DEPARTEMENT)
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

Date	Origine *	Biens subventionnés	Montant à l'origine	Durée droit de reprise	Levées antérieures du droit de reprise	Levée de l'exercice	Cumul levée droit de reprise	Montant restant avec droit de reprise
			(1) Montant total reçu				(2) solde compte 102	(1-2) solde compte 103
31/08/2007	Département	Bâtiment (loi FALLOUX)	28 958	120 mois				28 958
31/08/2008	Département	Loi FALLOUX	32 986					32 986
31/08/2009	Département	Loi FALLOUX	33 896					33 896
31/08/2010	Département	Loi FALLOUX	25 382					25 382
31/08/2011	Département	Loi FALLOUX	30 094					30 094
31/08/2012	Département	Loi FALLOUX	39 428					39 428
31/08/2013	Département	Loi FALLOUX	37 613					37 613
31/08/2014	Département	Loi FALLOUX	35 289					35 289
31/08/2015	Département	Loi FALLOUX	34 890					34 890
31/08/2016	Département	Loi FALLOUX	42 000					42 000
31/08/2017	Département	Loi FALLOUX	38 200					38 200
31/08/2018	Département	Loi FALLOUX	35 586					35 586

* Collectivité qui a octroyé le crédit :

Il est conseillé de réaliser un tableau par nature de collectivité

TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS RENOUVELABLES (REGION)
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

[illegible]

* Collectivité qui a octroyé le crédit :
Il est conseillé de réaliser un tableau par nature de collectivité

TABLEAU DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES
OGEC CHABRILLAN 31/08/18

Date	Origine	Biens subventionnés	Montants à l'origine	Durée d'amortissements	Amortissements antérieurs	Amortiss. exercice	Cumul amortissements	Valeurs nettes subventions
			(1) compte 131				(2) compte 139	(3) = (1-2)
2005/2006		Salle de musique	750	96 mois	750	-	750	-
2005/2006		Département Informatique	12 583	60 mois	12 583	-	12 583	-
2005/2006		Fnac	2 096	36 mois	2 096	-	2 096	-
2005/2006		Matériel informatique	4 320	60 mois	4 320	-	4 320	-
2005/2006		Dépenses microelec	5 675	60 mois	5 675	-	5 675	-
2005/2006		Exeo	9 915	60 mois	9 915	-	9 915	-
2010/2011		Matériel Informatique	5 000	60 mois	5 000	-	5 000	-
2011/2012		Préau	4 000	300 mois	960	160	1 120	2 880
2013/2014		Baby foot.	1 559	48 mois	1 559	-	1 559	-
		Foyer :					-	-
18/05/2018		Table/banc	1 235	120 mois		36	36	1 199
25/05/2018		Billard	1 813	120 mois		49	49	1 764
22/05/2018		Module canapé	1 489	120 mois		41	41	1 427
24/05/2018		Chaqueuse/module canapé	980	96 mois		34	34	947
01/06/2018		Module canapé	2 370	120 mois		60	60	2 310
							-	-
							-	-
							-	-
		TOTAL	53 765		42 858	379	43 237	10 527

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES RESERVES ET PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
OGEC CHABRILLAN 31/08/2018

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Reprise de provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
RESERVES	Réserve générale de gestion					
	Réserve statutaire					
	Réserve d'Investissement					
	Réserve de Trésorerie					
	Autres réserves	316 764				316 764
	TOTAL RESERVES	316 764	-	-	-	316 764
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour grosses réparations					
	Autres provisions pour risques					
	Autres provisions pour charges (Indemnités de départ en retraite)					
	TOTAL	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	Sur Immobilisations :					
	• Incorporelles					
	• Corporelles					
	• Financières					
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes familles	2 333	501	200		2 634
	Sur valeurs mobilières de placement					
	Autres provisions pour dépréciation					
	TOTAL	2 333	501	200	-	2 634
DOTATIONS ET REPRISES	Charges d'exploitation					
	Charges financières					
	Charges exceptionnelles					

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS
OGEC CHABRILLAN 31/08/2018

FONDS ASSOCIATIFS		Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SANS DROIT DE REPRISE	Valeur du patrimoine intégré				
	Fonds statutaire	792 735			792 735
	Apports sans droit de reprise	4 573			4 573
	Libéralités ayant caractère d'apport				
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
AVEC DROIT DE REPRISE	Valeurs des biens affectés				
	Valeurs des biens non affectés				
	Libéralités				
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	403 684	35 586		439 270

**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES
OGEC CHABRILLAN 31/08/2018**

MONTANT EN MILLIERS D'EUROS	DONT CHARGES A PAYER	MONTANT EN COURS	ECHEANCE	
			jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 171	3 171	3 171	-
Emprunt (164012) Caisse Epargne		1 274 193	109 686	1 164 507
Emprunt (1640122) Caisse Epargne		560 339	48 235	512 104
Emprunt (1640124) BPA		98 138	21 237	76 901
Emprunt (1640126) Crédit Mutuel		138 039	14 011	124 028
Emprunt (1640127) Crédit Mutuel		1 430	1 430	0
Emprunt (1640128) Crédit Mutuel		548 229	17 146	531 084
Prêt fondation drômoise		38 111	7 623	30 488
Emprunts et dettes financières divers				-
Sous-total dettes financières	3 171	2 661 650	222 539	2 439 111
Fournisseurs		114 181	114 181	
Dettes sociales	29 805	83 835	83 835	
Dettes fiscales	4 640	21 179	21 179	
Autres dettes	1 231	138 911	138 911	
Sous-total autres dettes	35 675	358 106	358 106	-
TOTAL	38 846	3 019 757	580 645	2 439 111

**TABLEAU DE SYNTHESE DES PARTICIPATIONS PUBLIQUES ET SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT
OGEC CHABRILLAN 31/08/2018**

	MONTANT EN MILLIERS D'EUROS
Forfaits d'externat (comptes 7065)	
• Etat	325
• Collectivités territoriales et locales	563
Subventions de fonctionnement (comptes 74)	
• Etat	12
• Collectivités territoriales et locales	14
TOTAL	915

**AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN
OGEC CHABRILLAN 31/08/2018**

Engagements financiers:

Engagements donnés

Intérêts courus sur emprunts : 701 060€

Engagements reçus

L'OGEC Chabrilan a souscrit au fil des années pour 4 449 971 € d'emprunts, dont 2 620 369 € restant dû au 31/08/2018.

Ces emprunts sont garantis par des tiers, ce qui représente pour l'OGEC Chabrilan des engagements reçus.

Ceux-ci s'élèvent à 3 303 015€ au 31/08/2018 et se décomposent ainsi :	3 303 014,56 €
- caution reçue de SACCEF à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 353 598 €	353 598,00 €
- caution reçue de SIAGI à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 353 598 €	353 598,00 €
- caution reçue du Conseil Général à hauteur de 50 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 1 178 660 €	1 178 660,00 €
- caution reçue de SACCEF à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 155 498 €	155 498,00 €
- caution reçue de SIAGI à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 155 498 €	155 498,00 €
- caution reçue de la Ville de Montélimar à hauteur de 50 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 518 327 €	518 327,00 €
- caution reçue de la Ville de Montélimar à hauteur de 50 % du capital restant dû sur le prêt caisse d'épargne de 600 000€ à l'origine soit 274 115€ au 31/08/2018	274 114,66 €
- caution reçue de la Compagnie européenne de garanties et cautions à hauteur de 44 % du capital restant dû sur le prêt caisse d'épargne de 600 000€ à l'origine soit 241 221 € au 31/08/2018	241 220,90 €
- caution reçue de SCA à hauteur de 10 % sur le prêt Crédit Mutuel de 145 000 € soit 14 500 €	14 500,00 €
- caution reçue de BPIFRANCE à hauteur de 40 % sur le prêt Crédit Mutuel de 145 000 € soit 58 000 €	58 000,00 €

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision constatée à la clôture des comptes.

Compte tenu des données de l'entité, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/08/2018 s'élève à 57 006 euros.



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

OGEC CHABRILLAN

Route de Dieulefit
26200 MONTELMAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En vertu du décret 2004-76 du 20 janvier 2004 portant application de l'article 261 7-1°d du CGI et l'article 242 c 1B du même code, disposant que le commissaire aux comptes doit établir un rapport sur les conventions prévoyant la rémunération des dirigeants sociaux, nous vous informons qu'aucune convention de cette nature n'existe et qu'aucun dirigeant social n'est rémunéré.

Nous n'avons pas été avisés par le Conseil d'Administration de l'existence de convention réglementée liant les administrateurs à l'association.

Fait à Crest, le 04/01/2019

Pour la société SODAUGEC
Marianne MAHOUX
Commissaire aux comptes

